

CE MOIS-CI, DANS LES FOLIA

Il n'est pas toujours si facile d'interpréter correctement les résultats d'une étude. Ceci semble être le cas pour deux études sur l'influence des inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine sur le risque d'accident cérébro-vasculaire, l'étude PROGRESS et l'étude HOPE. Ces études semblent montrer que la diminution du risque d'accident cérébro-vasculaire obtenue lors d'un traitement par des inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine est indépendante de leur effet sur la tension artérielle. Cependant, si l'on regarde de plus près, ces études ne démontrent pas que cet effet favorable est indépendant de leur effet antihypertenseur, ce qui n'est d'ailleurs prouvé pour aucune classe d'antihypertenseurs.

La thérapeutique hormonale de substitution a suscité récemment un vif intérêt, et des discussions parfois plus personnelles que scientifiques au sujet de l'intérêt et des dangers de cette thérapeutique. La conclusion que l'on peut tirer d'une étude randomisée récente est que l'on ne peut pas s'attendre avec une thérapeutique hormonale de substitution classique à un effet protecteur vis-à-vis des affections cardio-vasculaires en prévention primaire. Il était déjà clair auparavant que ce n'était pas le cas en prévention secondaire. Une légère augmentation – en chiffres absolus – du nombre de carcinomes mammaires a aussi été constatée avec l'association hormonale étudiée. Il est en tout cas nécessaire de réévaluer les indications de la thérapeutique hormonale de substitution ainsi que le rapport risques-bénéfices pour chaque patiente en particulier.

Il est difficile d'apprécier la juste place de nouvelles thérapies par rapport aux traitements classiques. C'est le cas notamment des inhibiteurs de l'aromatase dans le traitement du cancer du sein avec des récepteurs hormonaux. Bien que cette nouvelle approche semble prometteuse, des études à long terme s'avèrent nécessaires pour évaluer tous les éléments utiles à une évaluation plus approfondie. Dans l'attente de ces données, il paraît prudent de ne pas remplacer sans raison le tamoxifène comme traitement de premier choix par cette thérapeutique plus récente.

SITE WEB FOLIA ET REPERTOIRE COMMENTE DES MEDICAMENTS, AVEC MISE A JOUR MENSUELLE:
<http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>

CHANGEMENTS D'ADRESSE

CBIP
c/o Direction générale de la Protection
de la Santé publique: Médicaments
Boulevard Bischoffsheim 33
1000 Bruxelles
fax: 02/227.56.46
e-mail: cbip@afipg.fgov.be

CORRESPONDANCE A PROPOS DU CONTENU DES FOLIA

Prof. M. Bogaert
Heymans Instituut
De Pintelaan 185
9000 Gent
fax: 09/240.49.88
e-mail: Folia@rug.ac.be

Les Folia Pharmacotherapeutica sont
publiés sous l'égide et la responsabilité
du Centre Belge d'Information Pharmaco-
thérapeutique (Belgisch Centrum voor
Farmacotherapeutische Informatie),
A.S.B.L. agréée par le Service Public Fédéral
(SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne
alimentaire et Environnement

BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Universiteit Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain),
secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffieux et A. Bourda
(Direction générale de la Protection de la Santé publique: Médicaments, SPF Santé
publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement), W. Buylaert
(Universiteit Gent), G. De Loof (Wetenschappelijke Vereniging der Vlaamse
Huisartsen), N. Fierens, I. Latour et A. Van Ermen (Centre Belge d'Information
Pharmacothérapeutique), R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale),
X. Kurz (Centre Belge de Pharmacovigilance et Université de Liège), G. Laekeman
(Katholieke Universiteit Leuven), T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance),
J. Van Campen (Antwerpen) et L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge).

Editeur responsable:
M. BOGAERT,
Oudburgweg 30,
9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACO-
THERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans
l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent
en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.